

Madame, Monsieur,
chers administrés,



L'année 2019 s'achève avec une actualité communale plutôt dense. Malgré un calendrier de travaux très exigeant, l'école maternelle sera livrée tout début 2020.

Une partie des bâtiments de l'école élémentaire sera également mise en service afin de permettre le démarrage des travaux de rénovation.

Flancourt-Crescy en Roumois, comme bon nombre de communes, est impactée par le Règlement Départemental de Défense Incendie qui renforce la réglementation et ainsi empêche toute construction à plus de 200 mètres d'un hydrant. Des travaux de renforcement seront programmés pour permettre les constructions dans le respect des règles de sécurité.

En septembre, nous avons été parmi les premières communes récompensées par la FREDON pour les efforts accomplis dans le domaine de l'entretien des espaces verts.

Au niveau de la communauté de communes, il est annoncé au conseil de décembre la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les délégués de Flancourt-Crescy en Roumois approuveront sans réserve cette délibération. En effet il est déterminant pour l'avenir de notre territoire de reprendre la main sur l'urbanisme de nos communes.

Avec un peu d'avance je vous souhaite d'agréables moments à partager avec ceux qui vous sont chers pour cette fin d'année. A ces occasions, j'ai également une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par la solitude.

Enfin je vous convie toutes et tous à la cérémonie des vœux de la municipalité qui se tiendra le 18 janvier 2020 à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Très chaleureusement,
Bertrand PECOT

Actualité Municipale

La mairie met en place un nouveau créneau horaire afin de répondre spécifiquement aux demandes d'urbanisme des administrés.

NOUVEAU DEMANDES D'URBANISME

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LES VENDREDIS DE 14H A 17H
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

PRENDRE CONTACT AVEC MME TOUZAIN AU 02 32 20 75 95



La tendance de ces dernières années se confirme avec une **augmentation du nombre d'enfants scolarisés** sur notre commune. Ce sont désormais 186 enfants qui viennent s'asseoir sur les bancs de nos écoles, contre 175 à la rentrée dernière.

L'école maternelle d'Épreville-en-Roumois accueille 83 enfants :

- une classe de Petite Section (25 enfants) avec Mme CAILLOUEL,
- une 1ère classe de Moyenne Section/Grande Section (29 enfants, 14 MS et 15 GS) avec Mme SEMENOWICZ,
- une 2ème classe de Moyenne Section/Grande Section (29 enfants, 13 MS et 16 GS) avec Mme CAILLIBOOTER.

L'école élémentaire de Flancourt-Catelon accueille quant à elle 103 enfants :

- une classe de CP (24 enfants) avec Mme NAJIM,
- une classe de CE1/CE2 (27 enfants, 23 et 4 enfants respectivement) avec Mme BATTE,
- une classe de CE2/CM1 (26 enfants, 12 et 14 enfants) avec Mme SAUVESTRE et Mme LAFONT,
- une classe de CM1/CM2 (26 enfants, 4 et 22 enfants) avec Mme THERACHE et Mme LAFONT.

L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés a un impact sur le temps du midi également. **Aujourd'hui ce sont en moyenne 70 repas pour le site d'Épreville-en-Roumois et 80 repas pour Flancourt-Catelon qui sont servis quotidiennement.**

Une adaptation à ce nombre croissant est nécessaire. Ainsi dans la salle des fêtes de Flancourt-Catelon, la cuisine a été dotée d'un nouveau four de remise en température d'une plus grande capacité. Des premiers travaux de mise en conformité ont également eu lieu avec le remplacement du bar en bois par des meubles en inox ainsi que l'ajout d'une protection inox sous l'escalier.



Par suite de l'augmentation des prix des repas par notre prestataire ISIDORE, le conseil municipal a décidé d'une **augmentation de 5 centimes des tarifs de restauration scolaire.**

Ainsi, à compter du 1er Décembre 2019, les nouveaux tarifs sont les suivants :

- Repas enfant :
 - o Repas régulier : 3,30 €
 - o Repas occasionnel : 3,81 €
- Repas adulte : 3,81 €

A la demande du corps enseignant, la municipalité avait doté les quatre classes de l'école élémentaire et les deux classes de Moyenne/Grande section d'un nouveau **système de tableau interactif mobile** permettant de transformer toute surface de projection (tableau blanc, mur...) en surface interactive grâce à un vidéoprojecteur.

Le système ayant rendu pleine satisfaction malgré une installation temporaire du fait des classes modulaires sur l'école maternelle, la municipalité a décidé de généraliser l'installation de ce matériel pédagogique dans les nouveaux locaux avec l'acquisition de vidéoprojecteurs adéquats.

La période estivale a été l'occasion d'effectuer plusieurs **travaux d'entretien sur les bâtiments publics.**

Sur le périscolaire de l'école maternelle (site d'Épreville-en-Roumois), l'ensemble des fenêtres et portes a été changé comme prévu dans le marché de rénovation des écoles.

Ensuite les agents techniques ont pris le relais et ont entièrement repeint l'intérieur et remplacé l'isolation au plafond.





La salle des fêtes de Flancourt-Catelon s'est quant à elle offert une seconde jeunesse avec le nettoyage de la toiture, la rénovation du bardage sur le mur Ouest, un coup de pinceau sur les murs extérieurs et le prochain remplacement des volets.



Les dimanches 15 mars et 22 mars 2020 auront lieu les prochaines élections municipales.

Afin de participer au scrutin, les citoyens ont désormais jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin pour effectuer une demande d'inscription en mairie.

Cela nous ramène, pour les municipales 2020, au 7 février 2020.

Dans le prolongement de l'intervention qui a été réalisée au printemps rue Charles IX, **deux bassins d'hydraulique douce ont été réalisés récemment avec le concours de la communauté de communes.**

Le premier se situe au Jonquay:



Le second rue du Calvaire:



Dans chacun de ces deux cas il s'agit, très en amont du cheminement hydraulique, de retenir le ruissellement en cas de précipitation importante sur les points clefs du versant.

Le choix de leur positionnement a par ailleurs vocation à libérer les voiries adjacentes des inondations récurrentes liés aux ruissellements.

C'est la somme des aménagements qui permettra de contenir les inondations et préserver les périmètres de bétaires.

D'autres réalisations plus en aval sont prévues pour 2020 sur le hameau de Bosc-Bénard-Crescy sur les acquisitions foncières que la commune réalise cette année. Le partenariat SERPN, commune et communauté de communes doit permettre à moyen terme de disposer d'un aménagement global à l'échelle du bassin dans son ensemble pour circonscrire le risque d'inondation.

A l'occasion du prochain conseil communautaire du mois de décembre, il sera soumis à l'assemblée plénière l'approbation d'une délibération pour prescrire l'**élaboration d'un PLUi**. Des travaux préparatoires, ainsi que des réunions d'information ont déjà été organisés par la communauté de communes.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui porte le projet de territoire à l'échelle intercommunale. Ce document devra à terme permettre davantage de maîtrise foncière, d'organiser le territoire et ses fonctionnalités. Il abordera notamment les questions d'habitat, d'environnement, d'agriculture, de déplacement, de protection des paysages, de respect de l'environnement...

Il doit permettre de penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle d'un territoire et non plus d'une commune.

La commune sera en mesure dès 2020, de proposer des réunions publiques pour présenter les différents aspects de l'urbanisme qui conditionnent l'avenir de notre territoire !

Une plateforme en ligne a été mise en place pour permettre aux Français d'exprimer leur opinion et leurs interrogations sur la réforme des retraites.

La plateforme fait partie du dispositif de consultation citoyenne sur les retraites qui doit se dérouler jusqu'en décembre en parallèle des discussions avec les partenaires sociaux.



- Le site <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/> propose soit :
- un questionnaire rapide (compter environ 5 minutes) "pour s'exprimer sur les priorités et les solutions proposées pour le futur système universel",
 - un module présentant les principales préconisations du haut-commissaire et permettant à chacun de déposer un avis (environ 10 minutes) ou
 - un module permettant de poser une question (2 ou 3 minutes).

L'ensemble de la démarche de consultation doit conduire à une restitution début 2020, avant l'élaboration du projet de loi pour un système universel de retraite par points qui doit être adopté à l'été prochain au parlement.

Une proposition de Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur les aéroports de Paris a été lancée le 13 juin 2019 en France.

RÉFÉRENDUM !
au sujet des aéroports de Paris

Signez sur :
www.referendum.interieur.gouv.fr
(Munissez-vous d'une pièce d'identité.)

Première du genre dans le pays, elle est destinée à ratifier une proposition de loi «visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris». Cette proposition de loi est déposée par 248 parlementaires alors que la privatisation du groupe ADP, propriétaire et exploitant des aéroports de Paris est envisagée par le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). Les initiateurs de la démarche doivent réunir les signatures d'au moins 10 % du corps électoral, soit plus de 4 millions de soutiens d'ici au 12 mars 2020.

Les signatures sont possibles en ligne sur une page dédiée du site du ministère de l'intérieur :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>.

Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité

Afin de rendre accessible à tous la démarche, des points d'accès à Internet sont mis à disposition. Pour notre secteur, il s'agit des mairies de Bourg-Achard et du Grand-Bourgtheroulde. Elles mettent à disposition un ordinateur afin de remplir le formulaire. Un électeur peut également faire enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier (Cerfa n° 15264)

Si l'étape de la collecte des signatures est atteinte avant le 12 mars 2020, le Sénat ou l'Assemblée Nationale doit alors étudier dans les six mois la proposition de loi visant à conférer le statut de service public aux Aéroports de Paris, c'est-à-dire au plus tard le 12 septembre 2020. En cas d'adoption d'une motion de renvoi en commission, un référendum devra alors être organisé.

Au 23 octobre 2019, 896 000 soutiens ont été enregistrés sur le site internet du ministère de l'intérieur dédié à cette procédure.

Maison des Adolescents

La Maison des Adolescents (MDA) de l'Eure propose désormais des permanences dans différents endroits du département, dont Pont-Audemer.



Anonyme,
Gratuit
Confidentiel
Avec ou sans
rendez-vous

MAISON DES ADOLESCENTS DE L'EURE



Illustration: M. P. / M. P.

Besoin d'une écoute?

De parler à quelqu'un ?
D'information...

38, rue Maréchal Joffre à Eureux
02.32.34.72.33
www.maisondesados27.fr

Du lundi au vendredi
09h30 - 17h30
le Mercredi jusqu'à 18h30

L'adolescence est une période de multiples bouleversements qui engendrent beaucoup de questionnements. La MDA est un espace créé pour les adolescents de moins de 18 ans et/ou leurs parents qui propose : un accueil, une écoute, de l'information, une orientation et un accompagnement si nécessaire.

La MDA travaille en partenariat avec des professionnels de l'éducation, de la santé, du social, de la justice, d'associations afin d'apporter les réponses les plus adaptées à votre situation.

L'accueil est gratuit, confidentiel, avec ou sans rendez-vous.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les professionnels de la MDA:

- Evreux: 02.32.34.72.33
- Pont-Audemer: 02.32.20.28.97

Maison de Justice et du Droit

L'objectif de la Maison de Justice et du Droit est d'apporter une information juridique personnalisée, de proposer des solutions à l'amiable rapides et une réponse de qualité permettant d'éviter, le cas échéant, le recours au tribunal. Elle fonctionne sous la forme de permanences gratuites et confidentielles

Ses 4 missions principales sont :

- L'information juridique des citoyens : elle informe les habitants sur leurs droits, leurs devoirs et les procédures concernant la famille, le travail, le logement, la consommation, etc...
- La médiation civile : elle cherche des solutions à l'amiable aux petits litiges d'ordre civil : problème de voisinage, de logement, de consommation...
- Une activité judiciaire de proximité : elle apporte notamment des réponses éducatives aux difficultés des jeunes et en assurant un suivi des mesures de réparation. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) aide à la réinsertion sociale des personnes condamnées par la justice pénale et s'assure du respect des obligations prescrites par le juge d'application des peines. La MJD met en œuvre les mesures alternatives aux poursuites pénales par l'intermédiaire des délégués du procureur ou l'association d'aide aux victimes.
- L'aide aux victimes : les victimes d'infractions pénales (agression, violences, accident, injures, vol, racket, escroquerie...) peuvent recevoir une information, une écoute, un soutien moral et un accompagnement tout au long des démarches.

Contact:

Courriel: mjd-pont-audemer@justice.fr

Téléphone:

02.32.41.78.90

Adresse :

Maison de justice et du droit

Immeuble le Munich
Quartier de l'Europe

27500 PONT-AUDEMER

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et vendredi:
 - de 9h00 à 12h30 et
 - de 13h15 à 17h00
- Le jeudi:
 - de 9h00 à 12h30 et
 - de 13h15 à 18h00
- Fermé le mercredi

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MAISON de Justice et du Droit

DE MULTIPLÉS SERVICES GRATUITS POUR
MIEUX CONNAÎTRE ET EXERCER LES
DROITS CONSACRÉS PAR LA LOI

PRUDENCE, ACTION DE CHASSE

Il est recommandé aux promeneurs de faire preuve de prudence, en évitant les secteurs en cours de chasse. Voici le calendrier des jours de chasse en battue 2019-2020

Lot 1 - Les Samedis

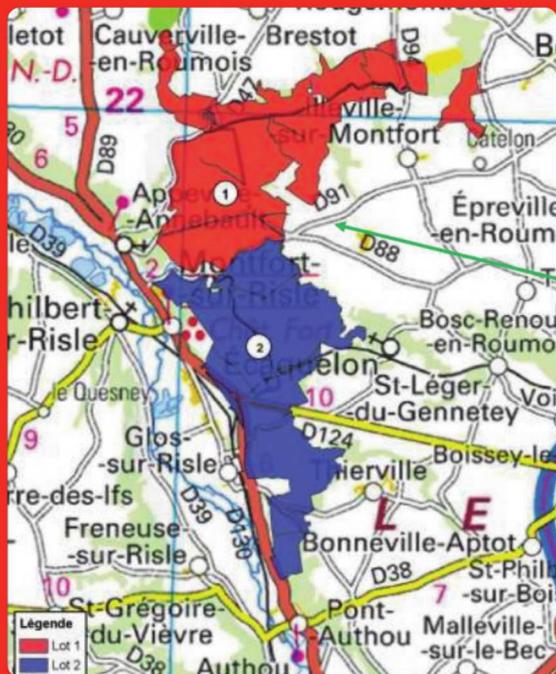
9 et 30 Novembre 2019
7, 14 et 21 Décembre 2019
4, 11, 18 et 25 Janvier 2020
1, 18, 15 et 22 Février 2020

Lot 2 - Les Jeudis

7, 14, 21 et 28 Novembre 2019
5, 12, 19 et 26 Décembre 2019
9, 16, 23 et 30 Janvier 2020
6, 13, 20 et 27 Février 2020

Exceptionnellement, le lot 2 sera également lieu de chasse le mardi 10 et le vendredi 27 décembre 2019!

La limite entre les 2 lots est constituée par la route départementale n°91 qui relie Montfort sur Risle à Bourg-Achard.



L'INSEE organise d'octobre à décembre 2019 un test de **questionnaire pour le recensement de la population**.

Ce test est mené auprès d'un échantillon aléatoire d'environ 1800 personnes, et a pour but d'améliorer une partie du questionnaire. Certains logements de notre commune sont concernés. Les personnes seront interrogées par Mme Catherine LISIECKI, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre.



Vie Communale

Samedi 15 Juin – Fête des écoles

Après des mois de répétitions pour les enseignants et leurs classes, de préparation pour les parents d'élèves bénévoles, le spectacle des écoles a fait salle comble et donné lieu à un tonnerre d'applaudissements, avec des parents naturellement fiers de leurs enfants !



La journée s'est poursuivie avec un barbecue et les enfants ont pu s'amuser avec les différents stands. Bonne humeur, ambiance festive, la journée fut appréciée par les participants, petits et grands.



L'APE «Les Dragons» remercie les enseignants, ainsi que tous les bénévoles venus aider à la préparation, au montage et démontage, à la tenue des stands, à l'animation... et bien entendu l'ensemble des parents et enfants pour leur participation active.

Samedi 6 Juillet - Soirée Paella

C'est avec le soleil, que les convives ont pu manger une agréable paella dehors devant la salle des fêtes. Même s'ils n'étaient pas nombreux, ils se sont amusés jusqu'à la fin de la nuit avec leur DJ.

C'était l'occasion pour le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy de porter fièrement leurs nouveaux T-shirts.



Dimanche 18 Août – Foire à tout

Malgré la pluie matinale, quelques 30 exposants ont bravé le temps et se sont rendus sur la place de Flancourt-Catelon pour la foire à tout organisée par la Flancourtoise-Catelonnoise.

Heureusement, les visiteurs en grand nombre se sont retrouvés le midi pour partager un déjeuner festif.



Samedi 14 Septembre – Cochon grillé

140 personnes se sont régalées lors du repas-dansant cochon grillé organisé par le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois.



Samedi 21 Septembre – Journée du patrimoine

Cette année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité a mis en avant le patrimoine naturel de la commune plutôt que les « vieilles pierres ».

De nombreuses activités étaient au programme : balade avec un botaniste organisée par le SERPN, animation biodiversité pour jeune public animée par CARDERE, conférence «Jardiner sans pesticides» par Jean-Paul THOREZ, et partage de savoir-faire pour des jardins durables avec les Jardiniers de l'Eure.



Des professionnels ont également participé avec une démonstration de matériels et techniques alternatifs par Jardins Loisirs et une exposition et vente de végétaux avec Les Serres du Val de Berville en Roumois.



Enfin, à cette occasion, en présence du député M. QUESTEL, de la sénatrice Mme

DURANTON et du sénateur M. MAUREY, la commune a inauguré ses nouveaux ateliers techniques. Elle s'est vu également remettre par la Fredon de Haute-Normandie un label d'entretien des espaces publics qui vient récompenser sa décision de ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de l'espace public depuis trois ans.

Samedi 28 et Dimanche 29 Septembre – Salon d'Automne

L'association ERACLES a organisé son salon d'Automne à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois avec en invités d'honneur Thérèse ROUQUIER et le sculpteur sur bois Gerard DOUCIN.



Mercredi 23 Octobre - Coinchée



Une cinquantaine de joueurs a participé au concours de coinchée organisé par l'association des Anciens Combattants. Et les crêpes étaient délicieuses !

Samedi 26 Octobre - Couscous

112 personnes se sont retrouvées autour des membres de la Flancourtoise-Catelonnoise pour partager une soirée festive «couscous royal» animée par notre ami michel.



Agenda

Vendredi 8 Novembre 2019 à 20h00

La municipalité organise une **soirée cinéma** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon. Gratuit pour tout public!

Lundi 11 Novembre 2019

L'association des Anciens Combattants et la municipalité invitent les habitants à participer aux **cérémonies commémoratives du 11 novembre**. Elles auront lieu devant les monuments aux morts de chaque hameau de la commune selon le programme suivant : 10h45 à Bosc-Bénard-Crescy, 11h00 à Épreville-en-Roumois et 11h30 à Flancourt-Catelon ; cette dernière sera suivie d'un vin d'honneur.



Samedi 16 Novembre 2019

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy organise une **soirée couscous** à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.

Dimanche 17 Novembre 2019

L'APE « Les dragons » organise une **foire aux jouets et à la puériculture** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Samedi 23 et Dimanche 24 Novembre 2019

L'association ERACLES organise son **salon d'Hiver** à l'église d'Épreville-en-Roumois avec comme invités d'honneur Ragig PAUL et Joseph PAVIA. Entrée libre de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Dimanche 1er Décembre 2019

Le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois organise un **loto**. Ouverture des portes à 12h30. Réservation 06.73.10.54.05

Samedi 7 Décembre 2019

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy organise la **Saint Nicolas** réservée aux enfants jusqu'à 12 ans du hameau de Bosc Bénard Crescy.

Samedi 7 Décembre 2019

Les enfants de Flancourt-Catelon de la naissance à 12 ans sont invités par la Flancourtoise-Catelonnaise pour fêter la **Saint Nicolas**.

Dimanche 15 Décembre 2019

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy et l'APE « Les dragons » organisent un **Marché de Noël** à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.



Dimanche 15 Décembre 2019

La municipalité organise le **Noël des enfants** de la commune jusqu'à 10 ans.

Vous recevrez prochainement une invitation avec plus

d'informations ainsi qu'un coupon réponse à retourner en mairie.

Mardi 17 décembre 2019 à 20h00

Assemblée générale de la Flancourtoise-Catelonnaise à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Samedi 18 janvier 2020 à 17h00

Le maire présentera ses **vœux à la population** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois. Vous recevrez prochainement une invitation avec plus d'informations.

Mercredi 29 janvier 2020

Assemblée générale du Club des Primevères avec renouvellement du bureau suivie de la traditionnelle galette des rois.

Dimanche 2 février 2020 à 12h00

Le Club des Primevères organise une **choucroute avec après-midi dansant**.

Mercredi 12 février 2020

La Flancourtoise-Catelonnaise organise un **après-midi jeux et dégustation de crêpes** pour les aînés de Flancourt-Catelon.

Annonces

Un nouvel artisan dans notre commune:

MDMs Métallerie serrurerie

Dupont Mickael
Chef d'entreprise
06 69 94 11 50
mdms27@outlook.fr

INFOS PRATIQUES

-> Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:

1 Place Roger Leclerc,
27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.

Permanences Urbanisme:

- Vendredi de 14h00 à 17h00 (sur RDV).

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.



www.flancourt-crescy-en-roumois.fr



[@flancourt-crescy-en-roumois](https://www.facebook.com/flancourt-crescy-en-roumois)